



AVIS
COMMUNE DE ROMPON

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'alignement,
d'une partie du chemin de Saucet

Le conseil municipal de la commune de Rompon a délibéré le 14 septembre 2023 sur le projet d'alignement d'une partie du chemin de Saucet. Ce projet est soumis à enquête publique. Les observations et propositions des intéressés doivent être déposées au bureau de l'urbanisme de la commune de Rompon, 10 rue de la République, 05090 Rompon, avant le 14 octobre 2023. Les observations et propositions doivent être accompagnées de la signature et de l'adresse de l'intéressé. Les observations et propositions seront prises en compte dans la mesure du possible. Le conseil municipal de la commune de Rompon se réunira le 14 octobre 2023 pour délibérer sur les observations et propositions reçues.